



Denges



Echandens



Echichens



Lonay



Lully



Lussy-sur-Morges



Morges



Préverenges



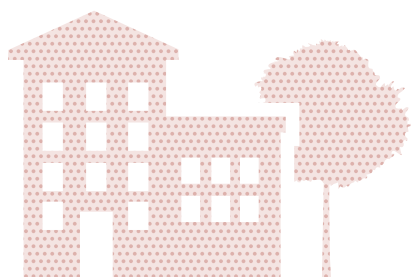
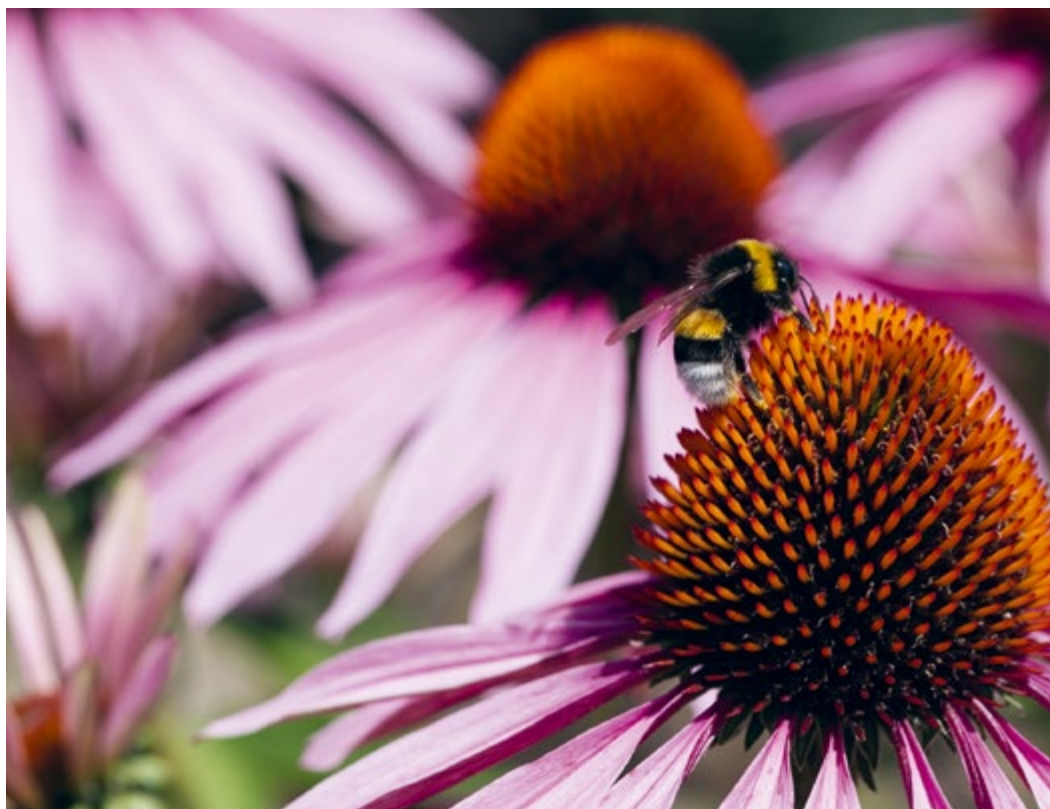
Saint-Prex



Tolochenaz

Région Morges

Bilan d'activités 2020



Vers Région Morges 2.0

En 2020 l’association Région Morges a fêté ses 10 ans d’existence, ou plutôt aurait dû les fêter. Car à l’instar des communes qui en sont membres, son fonctionnement s’est trouvé largement chamboulé du jour au lendemain par la crise sanitaire que nous traversons. Les membres du bureau technique ont dû se convertir sans délai au télétravail comme tant d’autres. Les instances de l’association que sont le groupe technique (GT) et le groupe de pilotage (GROPI) ont également dû apprendre à tenir leurs séances en vidéoconférence. Cela n’a pas empêché l’association de fonctionner, d’autant qu’elle a dû faire avancer plusieurs dossiers d’importance pour la région, et ce dans les trois principales thématiques dont elle a la charge : urbanisme, mobilité et environnement.

Du côté de l’urbanisme, alors que plusieurs communes s’affairent à la révision de leurs plans d’affectation communaux, l’agglomération Lausanne-Morges a reçu mandat du Conseil d’État d’établir la stratégie de gestion des zones d’activités – SRGZA. Dans le cadre de cette étude, Région Morges représente les 8 communes de l’association faisant partie du Plan d’Agglomération Lausanne Morges- PALM (les communes de St-Prex et Lussy-sur-Morges sont traitées dans le cadre du système de gestion développé par l’ARCAM pour les 54 autres communes du district). Cela a tout son sens que Région Morges participe à la mise en place d’un tel système de gestion, puisqu’elle a été pionnière en la matière en lançant dès 2014 le projet d’étude ZIZA-Demain pour l’optimisation de l’espace en zone industrielle et artisanale. Ce projet avait été sélectionné comme projet modèle 2014-2018 par la Confédération, et les dernières synthèses seront publiées en 2021.

La mobilité est la seconde thématique brûlante dans notre région qui connaît chroniquement des encombrements sur ses axes principaux de circulation. S’ils ne sont pas traités, ils finiront par entacher la qualité de vie et l’attractivité économique dont nous bénéficions. La stratégie TP 2030 qui a été adoptée se veut une réponse aux problèmes de mobilité avec un report modal vers les transports publics ambitieux de 30%. Si d’un côté Région Morges sait répondre au défi posé sur le long terme, elle peut aussi se montrer agile et réactive lorsque la donne change brusquement et de manière inattendue.

En juin 2020, après le semi-confinement du printemps, un soudain désir de mobilité douce s’est fait ressentir auprès de toutes celles et ceux qui ont dû changer leurs habitudes. Le Canton décidait alors de réaliser des bandes cyclables le long de la route du Lac. Afin d’assurer plus de cohérence à ce plan, Région Morges a sauté sur son vélo pour accompagner les communes pour compléter leurs aménagements cyclables en traversée de localité.

A la création de Région Morges, les problématiques environnementales n’étaient pas au centre des activités, mais là aussi notre association a su se montrer réactive en intégrant plusieurs études sur cette thématique, tout en prenant en compte la spécificité de notre territoire entre agglomération et campagne. Le projet pilote d’indice de qualité des sols en est une illustration et sera un nouvel outil utile pour les communes pour appréhender leurs planifications territoriales.

Au bout de 10 ans, la plupart des études stratégiques ont été menées, et elles permettent d’avoir une image fine de la région et des stratégies solides. Mais la mise en œuvre reste encore trop faible et c’est là que le focus doit être porté pour les années qui viennent. La mise en œuvre est, et restera une prérogative des communes, néanmoins la structure actuelle de Région Morges ne la favorise pas. Il était donc temps de repenser nos statuts pour les mettre en adéquation avec ce nouvel objectif, tout en prenant en compte que nous sommes 10 communes de taille et potentiel très différents. Ces nouveaux statuts seront l’occasion d’avoir une association mieux ancrée dans les communes pour un portage politique fort. La nouvelle structure comportera une assemblée des Syndics pour assurer la vision stratégique et des Comités de pilotage thématique (urbanisme, mobilité, environnement) pour avoir les bons interlocuteurs politiques au bon endroit. Ce nouveau fonctionnement qui a pour but de soutenir la mise en œuvre des stratégies régionales, arrivera avec la législature 2021-2026.

Dès juillet, Région Morges ne sera pas une nouvelle association, mais une meilleure association, pour faire face aux nouveaux défis qui s’offrent à elle... en un mot Région Morges 2.0.



Frédéric Geoffroy
Syndic de Lussy-sur-Morges

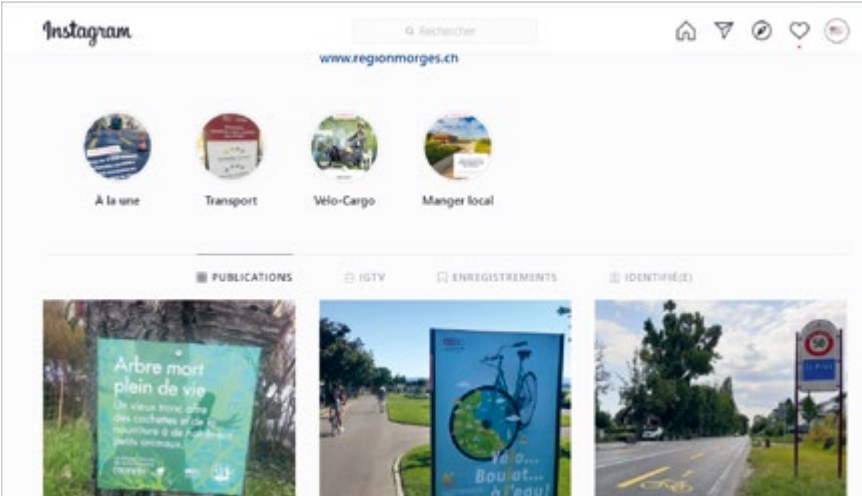
Région Morges communique

Nouvelles pages Facebook et Instagram

Après la mise en ligne du nouveau site internet, Région Morges a créé une page Facebook et Instagram, à la suite du succès des pages dédiées au concours de slogans de la Voie verte, où vous aviez été nombreux à échanger.

Une série de publications « Le saviez-vous ? » sur Instagram ont permis aux habitants de la région de prendre connaissance que le centre-ville de Morges accueille 10x plus d’habitants qu’un quartier de villas, que la ligne 701 des MBC propose la même offre que les lignes urbaines 2, 6 et 8 des TL, et que plus de 90% des zones humides en Suisse ont disparus.

Quant à la page Facebook, elle a pu relayer les différentes actions de Région Morges, comme l’encouragement à la diversification des modes de transports, le marquage provisoire des bandes cyclables ou la promotion de la Charte des Jardins.



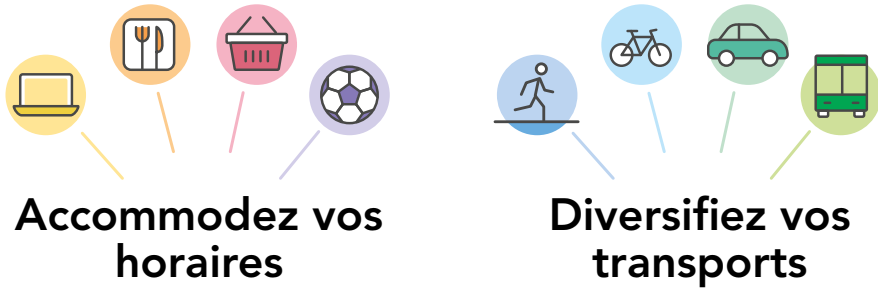
Legend:
 - Etat d'avancement au 31.12.2020
 - Progression (2019 / 2020)



Campagnes d'affichage

Ensemble, rendons notre mobilité plus fluide!

Pendant la première vague de la pandémie, au printemps dernier, Région Morges a lancé une campagne à l'arrière des bus MBC pour encourager la population à rendre notre mobilité plus fluide par des gestes un peu différents! Un mailing a également été adressé aux entreprises de la région pour faire part de recommandations dans la gestion des déplacements, en particulier pour se rendre sur les lieux de travail. L'objectif était de donner quelques trucs et astuces pour éviter les bouchons sur les routes et une fréquentation trop importante des transports publics en heure de pointe.



Vélo, boulot, à l'eau!

Mettez la pédale douce sur les bouchons, en empruntant le nouveau réseau cyclable de la région

Suite aux aménagements provisoires permettant d'améliorer la sécurité des déplacements à vélo, Région Morges a encouragé ce mode dans l'agglomération. Elle a également publié une carte permettant de découvrir le réseau cyclable de la région morgienne.



Urbanisation

Guide ZIZA-Demain: Comment densifier et optimiser l'espace en zone industrielle et artisanale?

En 2014, le projet d'études de Région Morges «intégration urbaine des zones industrielles et artisanales en périmètre d'agglomération», rebaptisé ZIZA-Demain, avait été sélectionné comme projet modèle 2014-2018 par la Confédération. En 2020, Région Morges a finalisé le guide synthétisant l'ensemble de cette démarche, visant une parution début 2021. Fruit d'une collaboration entre Région Morges, ses 10 communes, le Canton de Vaud et la Confédération et avec l'aide d'experts des secteurs privé et public comme la Fondation des terrains industriels de Genève, des développeurs de projet, des investisseurs, des spécialistes de l'immobilier et des urbanistes, ce document propose plusieurs recommandations en termes d'analyse, de montage de projet et de gestion de sites artisanal et industriel. Il est à destination de tout porteur de projet en ZIZA, plus particulièrement aux responsables communaux.



Le guide «ZIZA-Demain» est composé de quatre parties pouvant se lire indépendamment les unes des autres:

- La première partie traite des recommandations générales pour initier, monter et gérer un projet de densification d'une zone artisanale et industrielle. Ces recommandations sont issues d'études-test sur des sites de la région morgienne, d'analyse de différentes démarches suisses et d'échanges d'expériences entre plusieurs acteurs de l'aménagement du territoire.
- La seconde partie revient sur les résultats des études test sur trois sites de la région morgienne. Ces études ont permis de «tester» différents scénarios de développement des sites incluant des réflexions sur l'affectation, la densité, l'intégration paysagère, la mobilité et la faisabilité financière des projets. Outre l'identification de recommandations, ces études test ont permis de servir de base pour les communes concernées.
- Le troisième chapitre détaille plusieurs démarches suisses allant de stratégies cantonales à des projets plus locaux et mettent en exergue les actions des pouvoirs publics. Il permet également d'aborder la problématique de gestion des zones industrielles avec des exemples concrets.
- Enfin le guide se termine par la présentation des outils développés au cours de la démarche avec leurs avantages et leurs limites et approfondit une série de thématiques majeures dans le développement de projet en zone industrielle.



= Etat d'avancement au 31.12.2020
 = Progression (2019 / 2020)





Mobilité

Changement de braquet du Canton : La région ne reste pas en queue de peloton!

Début juin 2020, la Conseillère d'État en charge des routes et de la mobilité annonçait un plan inédit, et à très court terme, destiné à accompagner la mobilité d'après confinement. Ceci se concrétise dans des aménagements cyclables provisoires permettant d'améliorer la sécurité des déplacements à vélo sur les routes cantonales.

Dans la région morgienne, le Canton a annoncé réaliser des bandes cyclables le long de la route du Lac, mesure des plus attractive et opportune. Il fallait néanmoins lire entre les lignes (jaunes) et bien comprendre que le Canton ne procédait à des aménagements que sur les tronçons de sa compétence... soit uniquement en dehors des localités!



Aménager les routes hors localité, c'est bien. Assurer une liaison continue entre St-Prex, Morges et le centre de l'agglomération, c'est mieux!



Région Morges a pris immédiatement les devants et a permis aux communes de compléter leurs aménagements cyclables. Le projet a été mené en un temps record et les travaux de marquage ont pu débuter fin juin pour s'achever fin juillet.

Sur les communes de Lonay, de Préverenges et de St-Prex, les routes cantonales ont été retravaillées. Adieu blanche ligne centrale très routière, place à une chaussée multimodale en phase avec notre mobilité et incitant à lever le pied.

Sur la commune de Morges, les chaînons manquants ont été complétés, telle qu'à la rue Louis-de-Savoie, l'avenue de Muret, ainsi que sur l'axe Cart-Peyrollaz.

Du provisoire qui dure?

Tant pour le Canton que pour les communes, les aménagements cyclables ont dû être réalisés dans les gabarits disponibles. Provisoires, ils sont destinés à durer trois à cinq ans selon les tronçons, puis laisser place à des réaménagements multimodaux plus ambitieux.



→ RC1 à Préverenges
→ Av. de Lonay à Morges



☒ = Etat d'avancement au 31.12.2020
☐ = Progression (☐ 2019 / ☒ 2020)



Environnement et agriculture

Projet pilote « Indice de qualité des sols »

Qu'il s'agisse de production de denrées alimentaires, de régulation et de rétention de l'eau, de filtrage des polluants, de stockage du carbone ou d'habitat pour toute une série d'organismes indispensables au fonctionnement de l'écosystème, les sols jouent un rôle crucial pour maintenir un cadre de vie de qualité. L'aménagement du territoire doit donc veiller à **préserver la « qualité des sols »** soit leur capacité à remplir ces différentes « fonctions ».

Afin de fournir aux autorités communales et aux différents acteurs de l'aménagement du territoire les données nécessaires dans le cadre de cette mission, Région Morges a lancé en 2020 un projet pilote visant à réaliser des **cartes indicatives et dynamiques de qualité des sols**. Ces cartes fournissent une évaluation de la qualité des sols (notée de 1 à 6) pour chacune des fonctions qu'ils remplissent et mettent en évidence les secteurs dans lesquels les données sont insuffisantes et devraient être complétées.

Construites sur la base des données disponibles et pouvant être mises à jour chaque année, ces cartes permettront à terme de **suivre l'évolution globale de la qualité des sols** à l'échelle d'une parcelle, d'un quartier, ou d'une commune. Elles fourniront ainsi un indicateur important pour permettre aux différents acteurs de prendre les mesures appropriées.

La première phase de ce projet pilote a été confiée aux Hautes Ecoles des cantons de Vaud, Fribourg et Genève (HEIG-VD, HEIA-FR, HEPIA). Elle est soutenue par la Direction Générale du Territoire et du Logement (DGTL) ainsi que la Direction Générale de l'Environnement du Canton de Vaud (DGTL, DGE). Les communes de Lonay et d'Echandens ainsi que la Ville de Morges participent activement au processus au titre de communes pilotes. Les résultats seront publiés au mois de mars 2021 et serviront de base aux partenaires du projet pour évaluer l'opportunité d'une seconde phase.

Soutenu par la fondation Sanu Durabilitas, ce projet pilote pourrait avoir des **répercussions importantes à l'échelle nationale**. En effet, la région morgienne est la première à tester ce type d'approche dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Sols Suisse, publiée par la Confédération en mai 2020.



☒ = Etat d'avancement au 31.12.2020
☐ = Progression (☐ 2019 / ☒ 2020)

← Carte indicative pour la propriété relative aux taux de matière organique et d'argile dans les sols dans l'est morgien qui, avec d'autres paramètres, servira de base pour l'évaluation de différentes fonctions (travail en cours).



PALM:

Etat de la mise en œuvre

Mesures abandonnées et nouvelles mesures

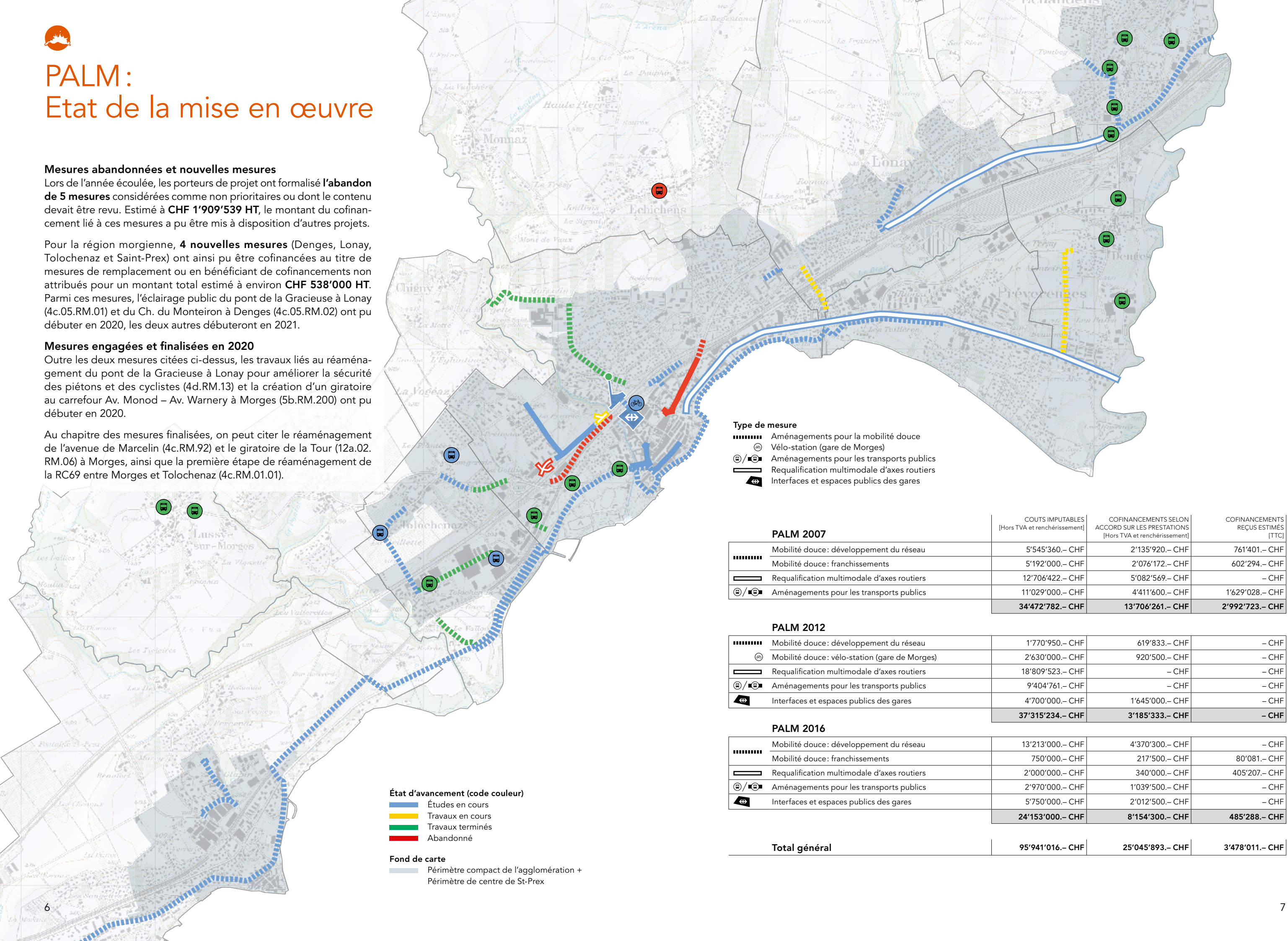
Lors de l'année écoulée, les porteurs de projet ont formalisé l'abandon de 5 mesures considérées comme non prioritaires ou dont le contenu devait être revu. Estimé à CHF 1'909'539 HT, le montant du cofinancement lié à ces mesures a pu être mis à disposition d'autres projets.

Pour la région morgienne, 4 nouvelles mesures (Denges, Lonay, Tolochenaz et Saint-Prex) ont ainsi pu être cofinancées au titre de mesures de remplacement ou en bénéficiant de cofinancements non attribués pour un montant total estimé à environ CHF 538'000 HT. Parmi ces mesures, l'éclairage public du pont de la Gracieuse à Lonay (4c.05.RM.01) et du Ch. du Monteiron à Denges (4c.05.RM.02) ont pu débuter en 2020, les deux autres débuteront en 2021.

Mesures engagées et finalisées en 2020

Outre les deux mesures citées ci-dessus, les travaux liés au réaménagement du pont de la Gracieuse à Lonay pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes (4d.RM.13) et la création d'un giratoire au carrefour Av. Monod – Av. Warnery à Morges (5b.RM.200) ont pu débuter en 2020.

Au chapitre des mesures finalisées, on peut citer le réaménagement de l'avenue de Marcelin (4c.RM.92) et le giratoire de la Tour (12a.02.RM.06) à Morges, ainsi que la première étape de réaménagement de la RC69 entre Morges et Tolochenaz (4c.RM.01.01).





La stratégie de gestion des zones d’activités de l’agglomération Lausanne-Morges (SRGZA - PALM)

Contexte légal

Conformément à la législation fédérale (article 30a, al.2 OAT), le Canton doit mettre en place un système de gestion des zones d’activités. Le Conseil d’Etat a décidé de déléguer cette compétence aux régions: aux agglomérations, afin d’intégrer un volet activités dans les projets et PDI d’agglomération, et aux districts, qui ont pour mission majeure la promotion économique. Le Canton a, lui, identifié les sites d’activités stratégiques qui seront gérés à l’échelle cantonale (mesure D11 du PDCant). La DGTL et le SPEI ont également fourni un cahier des charges type et suivent l’ensemble des études régionales afin de s’assurer de leur cohérence à l’échelle de son territoire.

Gouvernance(s) de projet(s)

Sur le territoire du District de Morges, les 8 communes appartenant à l’agglomération sont concernées par la SRGZA pilotée à l’échelle du PALM et les 54 autres communes dépendent du système de gestion développé par l’ARCAM (District de Morges). L’ARCAM et Région Morges se coordonnent régulièrement afin d’assurer une cohérence d’ensemble des deux stratégies. La SRGZA - PALM est pilotée par la DGTL et les communes sont représentées par les schémas directeurs de l’agglomération (dont Région Morges) dans les instances de suivi de la stratégie et consultées de manière régulière à travers des ateliers techniques et politiques. Deux ateliers techniques réunissant des représentants de 8 communes de Région Morges ont été organisés fin 2020, deux autres ateliers sont prévus en 2021 ainsi qu’une validation des 26 Municipalités du PALM.

Contenu et objectifs de la stratégie

Le diagnostic économique du PALM a identifié une pénurie de zones d’activités dans l’agglomération à horizon 2040 et une forte tertiarisation de l’économie, menaçant le maintien des emplois du secondaire même dans les zones qui leur sont dédiées. L’objectif de la SRGZA - PALM est d’estimer le nombre d’emplois susceptibles de s’installer en zone d’activités d’ici 2040, de dimensionner correctement les surfaces accueillant des activités secondaires (zone d’activités existantes et extension de zones à bâtir) et de proposer des mesures visant à une densification du bâti, à optimiser les infrastructures et réguler l’implantation d’activités tertiaires et commerciales dans les sites dédiés au secondaire.

La SRGZA - PALM devrait être validée par les 26 Municipalités, le COPIL PALM, la DGTL et le SPEI fin 2021. La stratégie devra être intégrée dans le Plan directeur intercommunal d’agglomération qui sera validé par les 26 conseils communaux et ainsi devenir un système de gestion des zones d’activités.

Rapport de gestion

Comité exécutif (CE)

Le comité exécutif s’est réuni 10 fois durant l’année 2020. Ses tâches consistent essentiellement à assurer la gestion des affaires courantes de Région Morges et la collaboration avec les entités voisines, notamment dans le cadre de la conduite partenariale du PALM. Il s’assure également de la bonne coordination des différentes études, de définir la politique de communication de l’association et de la préparation des séances du GROFIL.

Groupe de pilotage (GROFIL)

Le groupe de pilotage s’est réuni 6 fois durant l’année 2020. Il assume la responsabilité du pilotage de l’association. Il supervise les études et mesures à mettre en œuvre au niveau de la région, en déterminant notamment les objectifs, le budget et le plan de travail, en allouant les ressources nécessaires et en validant les résultats.

Bureau technique (BT)

Le bureau de Région Morges se situe à Morges, rue Dr. Yersin 1. Les postes du bureau de Région Morges représentent 3,2 EPT. Ils sont occupés par Charlotte Baurin, cheffe de projet (90%), Guillaume Raymond, ingénieur territorial (70%), Jean-Christophe Birchler, ingénieur en transport et mobilités (60%) et Carine Staub, assistante administrative (80%). Sarah Pavillard est venue compléter l’équipe à partir de mi-août (50%) pour la mise en place d’un observatoire territorial.

Groupe technique (GT)

Le groupe technique s’est réuni 5 fois durant l’année 2020. Les 10 communes de Région Morges ainsi que différents services de l’Etat, l’ARCAM et les MBC y sont représentés. Il assure le suivi technique des études et veille à une bonne coordination des différents projets.

Budgets 2020

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement se monte à CHF 577’440.-. Il sert à couvrir les frais annuels pour le fonctionnement du bureau technique. Il est financé par les communes au prorata de leur population et le Canton participe à hauteur de CHF 127’514.-.

Etudes

Les chantiers d’études font l’objet d’un budget à part. Celui-ci est financé par les communes, au prorata de leur population. Le Canton participe également financièrement à certaines études. Les études suivantes ont été inscrites au budget 2020:

		CHF
Requalifications routières	RC1, jonctions autoroutières	20’000
Comptages multimodaux	Comptages 2020/2021	40’000
Mobilité douce	Voie verte – tronçons hors localité	20’000
Urbanisation et Paysage	Actualisation du projet de territoire	40’000
Zones d’activités	Mise en œuvre	20’000
Environnement et agriculture	Mesures biodiversité, plans d’actions agricole et indice de qualité des sols	85’000
Communication	Actions de communication	30’000
Région Morges	Orientations stratégiques de l’Association	25’000
Région Morges	Observatoire du territoire	20’000
Total		300’000

Comptes 2020

Fonctionnement

Les comptes de fonctionnement sont équilibrés.

Etudes

	Recettes			Dépenses	Solde
	Solde au 31.12.2019	Recettes 2020	Dont part. communes	Dépenses 2020	Solde au 31.12.2020
Transports publics	109’179.25	–	–	7’587.10	101’592.15
Requalifications routières	147’049.75	20’000.00	20’000.00	–	167’049.75
Urbanisation et Paysage	96’072.10	62’426.20	60’000.00	23’704.80	134’793.50
Mobilité douce	108’110.05	20’000.00	20’000.00	19’385.90	108’724.15
Environnement et agriculture	25’462.70	85’000.00	85’000.00	62’281.24	48’181.46
Accessibilité multimodale	75’026.47	–	–	50’961.74	24’064.73
Communication	9’287.60	30’000.00	30’000.00	19’662.55	19’625.05
Observatoire	–	20’000.00	20’000.00	5’686.55	14’313.45
Région Morges (missions)	–	50’000.00	25’000.00	31’016.60	18’983.40
Comptages routiers	687.35	40’000.00	40’000.00	5’000.00	35’687.35
PALM	66’315.05	–	–	11’442.85	54’872.20
Total	637’190.32	327’426.20	300’000.00	236’729.33	727’887.19



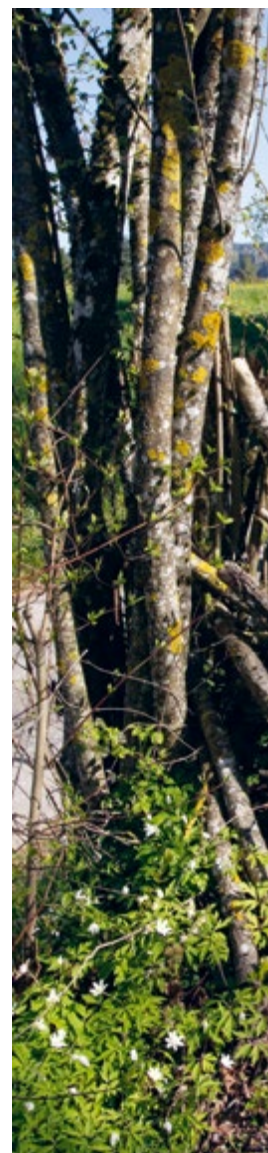


Lausanne-Morges
Région Morges

Région Morges

Rue du Dr. Yersin 1
1110 Morges

Tél. +41 21 546 85 13
e-mail info@regionmorges.ch



Crédits photos:
Francine Raymondon
Gabrielle Besenval
Jean-Christophe Birchler
Nicolas Di Meo

www.regionmorges.ch